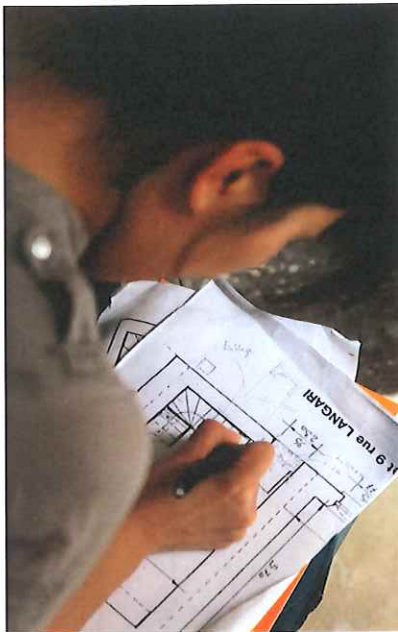


« Habiter Mieux »

Des Aides pour améliorer la performance thermique de votre logement
Programme piloté par le Conseil Départemental



L'opération « Habiter Mieux » est un dispositif national qui s'inscrit dans le cadre d'une politique de l'État «des investissements d'avenir».

Le Conseil Départemental a souhaité s'y associer au travers d'un Programme d'Intérêt Général de lutte contre la précarité énergétique sur le département.

PRINCIPE

Apporter une aide financière aux propriétaires qui réalisent des travaux sur leur résidence principale (logement de plus de 15 ans) permettant une baisse de la consommation énergétique d'au moins 25%.

BÉNÉFICIAIRES

Propriétaires occupants à revenus modestes qui bénéficient des aides de l'Anah pour des travaux d'amélioration de leur logement (travaux d'amélioration de l'habitat, réhabilitation lourde pour le traitement de l'habitat indigne).

ENGAGEMENTS DU PROPRIÉTAIRE

- Ne pas commencer les travaux avant d'avoir obtenu les différents accords de financement.
- Réaliser des travaux par des entreprises permettant un gain de consommation énergétique d'au moins 25%.

TRAVAUX SUBVENTIONNABLES

- Changement de chaudière
- Changement des menuiseries extérieures
- Isolation des combles
- Pose d'une ventilation mécanique contrôlée...

SUBVENTIONS

- ANAH
- Communautés de Communes
- Département
- Caisses de retraite

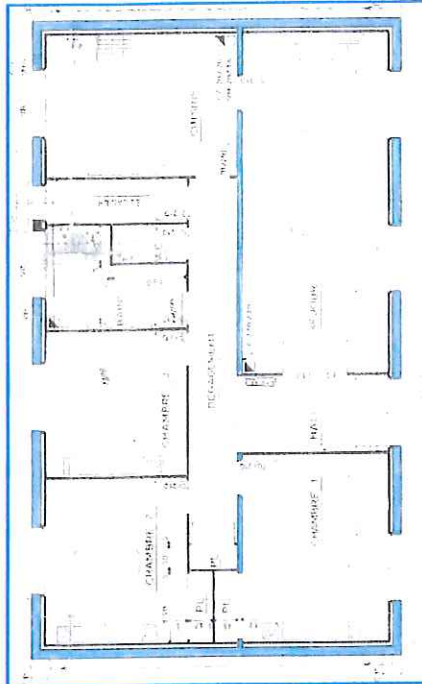
PRÊTS SPÉCIFIQUES

- CAF
- MSA



www.soliha16.fr





EXEMPLE D'OPÉRATION

Description et état du logement :

- ➔ Maison sur sous-sol des années 1970,
- ➔ Chaudière fuel très ancienne,
- ➔ Menuiseries simple vitrage,
- ➔ Isolation ancienne des combles.

Projet envisagé :

- ➔ Pose d'une chaudière à condensation,
- ➔ Installation d'une régulation,
- ➔ Isolation des combles Laine de roche 240mm (R6),
- ➔ Remplacement des menuiseries PVC 4/16/4 Argon.

Exemples de plans de financement

ressources très modestes :

Montant des travaux TTC	25 000 €
Financement travaux	
Subv. Anah (50 %)	10 000 €
Alloc. Solidarité Écologique (10 %)	2 000 €
Subv. Conseil Départemental (15 %)	3 000 €
Total des aides travaux	15 000 €
Apport personnel	10 000 €

ressources modestes :

Montant des travaux TTC	25 000 €
Financement travaux	
Subv. Anah (30 %)	6 000 €
Alloc. Solidarité Écologique (10 %) plafonnée à 1 600 €	1 600 €
Total des aides travaux	7 600 €
Apport personnel	17 400 €

Les subventions sont calculées sur un montant HT des travaux d'amélioration thermique, dans la limite de 20 000 € HT de travaux.

Les Communautés de Communes peuvent éventuel-

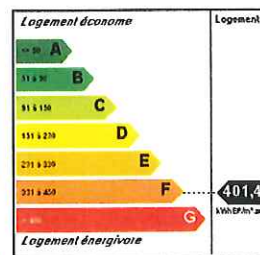
CONDITIONS DE RESSOURCES

Revenu fiscal de référence 2014 à ne pas dépasser :

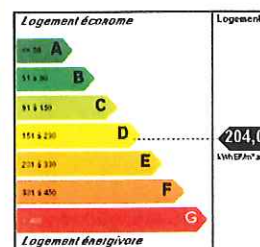
Nombre de personnes composant le ménage	Revenu fiscal de référence	
	Très modeste	Modeste
1	14 308 €	18 342 €
2	20 925 €	26 826 €
3	25 166 €	32 260 €
4	29 400 €	37 690 €
5	33 652 €	43 141 €
Par personne supplémentaire	4 241 €	5 434 €

GAIN ÉNERGÉTIQUE

Avant



Après



49 %



UNE RÈGLE IMPÉRATIVE

Et commune à toutes les demandes :

Les travaux ne doivent en aucun cas commencer avant l'obtention de l'accord du ou des organismes sollicités.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

05-45-95-62-02
contact.charente@solihha.fr

www.solihha16.fr



Des aides pour vos travaux de rénovation énergétique

- ➔ Vos factures d'énergie sont élevées ?
- ➔ Vous avez trop froid ou trop chaud dans votre logement ?
- ➔ Vous constatez des traces d'humidité sur vos murs ?



Contactez un conseiller SOLIHA
pour un accompagnement personnalisé



05-45-95-62-02



contact.charente@soliha.fr
www.soliha16.fr

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

CHARENTE



CHARENTE
LE DEPARTEMENT

Agence
nationale
de l'habitat

« Habiter Mieux »

DES AIDES POUR AMÉLIORER
LA PERFORMANCE THERMIQUE DE VOTRE LOGEMENT
C'est Maintenant...



SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

CHARENTE

05-45-95-62-02

Le programme « Habiter Mieux » est destiné à aider les propriétaires occupants à financer des travaux d'amélioration de leur logement, permettant de réduire leur consommation énergétique d'au moins 25 %.

Isolation des combles, remplacement des menuiseries extérieures, installation d'une nouvelle chaudière... sont autant de travaux pouvant faire l'objet d'une demande de subvention

En tant qu'opérateur retenu par le Conseil Départemental, nous mettons gratuitement nos compétences à votre service, afin de vous apporter une assistance administrative et technique tout au long de votre projet :

- diagnostic de l'état de votre logement et de sa performance énergétique avant et après les travaux
- évaluation des travaux à réaliser
- soutien dans l'obtention des devis et la réception des travaux
- soutien dans le montage des dossiers de demandes de subventions auprès des différents financeurs jusqu'à réception des travaux et obtention des aides sollicitées.

Exemple d'opération

Description et état du logement :

- Maison sur sous-sol des années 1970
- Chaudière fuel très ancienne
- Menuiseries simple vitrage
- Isolation ancienne des combles

Projet envisagé :

- Pose d'une chaudière à condensation
- Installation d'une régulation
- Isolation des combles Laine de roche 240mm (R6)
- Remplacement des menuiseries PVC 4/16/4 Argon.

Exemples de plans de financement

Ressources très modestes :

Montant des travaux TTC	25 000 €
Financement travaux	
Subvention Anah (50%)	10 000 €
Alloc. Solidarité Écologique (10%)	2 000 €
Subv. Conseil Départemental (15%)	3 000 €
Total des aides travaux	15 000 €
Apport personnel	10 000 €

Ressources modestes :

Montant des travaux TTC	25 000€
Financement travaux	
Subvention Anah (30%)	6 000€
Alloc. Solidarité écologique (10%) plafonnée à 1600€	1 600€
Total des aides travaux	7 600€
Apport personnel	17 400€



CHARENTE
LE DÉPARTEMENT



Vous souhaitez bénéficier de ces aides?

« Habiter Mieux » C'est Maintenant !

Contactez SOLIHA Charente